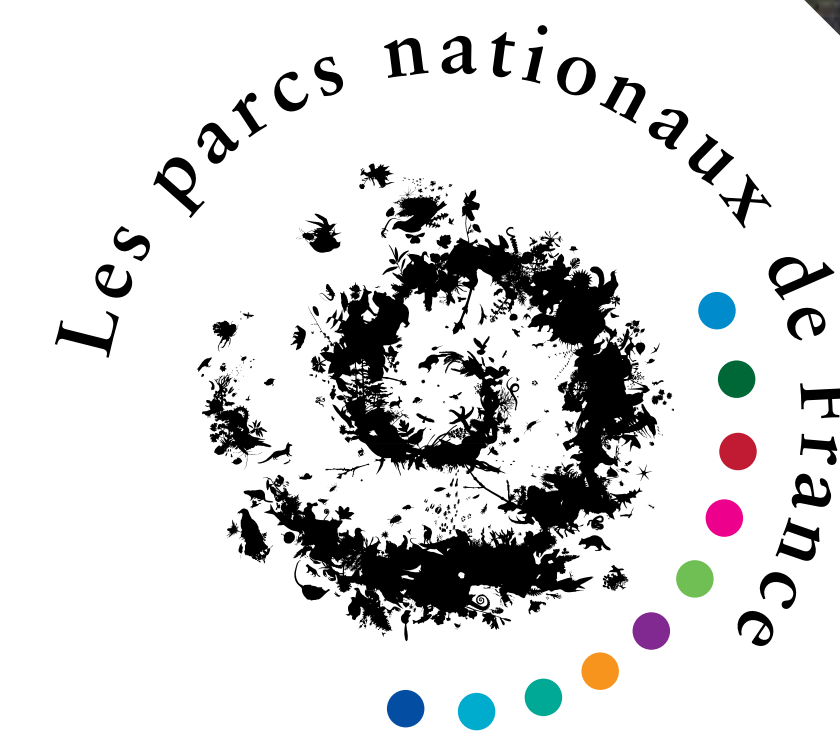


# Pour la protection d'oiseaux rares, l'opération « Deux nuits pour La Réunion, éteignons nos lumières »

## Parc national de La Réunion



En 2011, la France s'est dotée d'une nouvelle Stratégie Nationale pour la Biodiversité (SNB), qui « vise à préserver, restaurer et accroître la diversité du vivant » sur l'ensemble du territoire national. Le réseau des 10 parcs nationaux français, fédéré par Parcs nationaux de France, constitue un élément essentiel de la politique nationale de protection de la nature. Les actions des établissements des parcs nationaux sont en étroite adéquation avec les 20 objectifs de la SNB, et ils sont de fait des acteurs incontournables en matière de biodiversité.

Le Parc national de La Réunion contribue aux objectifs de la SNB

### Le projet d'un coup d'œil

La pollution lumineuse constitue une des menaces principales pour le Pétrel de Barau et le Pétrel noir de Bourbon, deux espèces d'oiseaux marins très menacées et présentes uniquement sur l'île de La Réunion. En effet, lors de leur premier envol, les jeunes Pétrels, attirés par les

éclairages des villes, peuvent s'échouer à terre. Depuis 2010, l'opération annuelle « Deux nuits pour La Réunion », coordonnée par le Parc national et la Société d'études ornithologiques (SEOR), permet de réduire l'éclairage durant la période critique des premiers vols et de sensibiliser le public comme les acteurs clés.



Les deux espèces de Pétrel ont une image attractive, participent de l'identité réunionnaise, ne sont pas concurrentes des activités économiques, et sont inoffensives pour l'homme. Elles peuvent donc fédérer les acteurs sans polémique et la démarche permet de « faire de la biodiversité un enjeu positif pour les décideurs » (Objectif 3 de la SNB).

Si l'action mobilise, en premier lieu, les responsables et gestionnaires d'éclairage public, le grand public, invité à participer aux manifestations est ainsi sensibilisé à la problématique. « Deux nuits pour La Réunion » participe ainsi à « renforcer la mobilisation et les initiatives citoyennes » (Objectif 2 de la SNB).

La réduction de la pollution lumineuse est identifiée comme prioritaire pour la conservation des deux pétrels endémiques et emblématiques de la biodiversité réunionnaise. L'action contribue ainsi clairement à « préserver les espèces et leur diversité » (Objectif 4 de la SNB).



1 Pétrel de Barau aux abords de son terrier.  
2 Relâcher de Pétrel de Barau sur le littoral sud de La Réunion par un agent du Parc national.



Les parcs nationaux rassemblent autour de la biodiversité :

Le succès de l'opération et la réduction constatée de mortalité des Pétrels est permise par l'implication de tous.